

La raison et le savoir ne sont pas négociables

Le régime de laïcité, établi par notre Parlement par la Loi de 1905, a donné pleine satisfaction. La remettre en cause sous la pression de l'idéologie multiculturaliste serait une erreur politique.

- Pourquoi faut-il distinguer la sécularisation de la laïcisation ?

Au départ, la plupart des sociétés sont théocratiques et la nôtre n'a pas échappé à cette règle. L'Eglise catholique médiévale englobait tous les aspects de la vie sociale et culturelle, elle rythmait l'année et la journée, elle contrôlait toutes les activités. On a pu prétendre **que la sécularisation de l'Europe avait commencé avec l'invention de l'horloge, au XIV^e siècle**. En émancipant la temporalité de sa charge religieuse, elle aurait permis le contrôle par l'individu de lui-même de son emploi du temps. C'est pourquoi les bourgeois propriétaires d'une horloge l'exhibaient volontiers au milieu de la table familiale. La sécularisation est considérée comme un phénomène spontané des sociétés entrant en modernité. Progressivement, l'univers de la religion y perd de sa pertinence sociale. La société s'autonomise. Les croyances religieuses ne disparaissent pas, mais elles cessent d'organiser les sociétés à partir d'une position dominante.

On peut considérer **Machiavel** comme le théoricien de la sécularisation de l'instance politique. Il dénoue le lien qui faisait dépendre le pouvoir temporel de la loi religieuse. Et à partir de la **Paix de Westphalie**, en 1648, l'ensemble des Etats européens, constatant l'éclatement du christianisme en religions dangereusement antagonistes, fondent désormais leur autorité sur la souveraineté des princes, représentants de l'intérêt général. Les rois absolus se prétendent « de droit divin » pour mieux affirmer leur indépendance envers les Eglises. Ca, c'est la sécularisation et encore une fois, c'est un phénomène social progressif et indolore, qu'ont connu tous les Etats modernes.

Mais notre République a voulu autre chose, qui est **la laïcité**. Elle y a été contrainte en raison de l'obstination mise par l'Eglise catholique à vouloir intervenir dans la sphère politique, au nom de son influence dans la société. Il s'agit de distinguer nettement le politique en tant qu'espace autonome, désaffilié de toute référence à un au-delà de la société elle-même, et trouvant dans cette société, sécularisée, la source de son autorité. C'est l'Etat qui pris la responsabilité de trancher le lien avec les croyances, au nom de leur pluralité même. Car pourquoi en privilégierait-il une au détriment des autres ? **Il garantit la liberté de conscience, la liberté des cultes** – l'égalité des citoyens quelles que soient leurs croyances ou leur absence de croyances.

Mises à part les toutes premières années de son application, qui ont vu des heurts

parfois violents, ce régime de laïcité a rapidement trouvé son point d'équilibre et l'ensemble des religions présentes sur le territoire y sont attachées. La Loi de 1905 était entrée dans les mœurs. La laïcité nous était devenue naturelle, comme la devise républicaine inscrite aux frontons de nos mairies. Pourquoi fait-elle aujourd'hui l'objet d'une demande de renégociation ? De tentatives évidentes de déconstruction ?

Sous l'influence des idéologies multiculturalistes, on a exigé de l'Etat une politique de reconnaissance des identités collectives, une « **politique de la différence** », aboutissant à des « **traitements différentiels** ». (Charles Taylor) Certaines religions se sont engouffrées dans cette brèche pour attaquer une tradition républicaine qui ne voulait connaître que des individus et donc des citoyens. Si certaines religions avaient évolué, au fil du temps, vers des systèmes de croyance individuels sans manifestations extérieures, d'autres se caractérisent d'abord par l'importance de **modes de vie spécifiques**. Les premières s'épanouissent fort bien dans le cadre privé. Les secondes se sentent, au contraire, entravées par le refoulement hors de la sphère publique. Elles tendent, dès lors, à développer des formes de séparatisme social.

S'il y a un lieu où la tension entre laïcité et religion s'exacerbe, c'est bien **l'école**. A nos yeux, elle est le lieu d'apprentissage de **l'esprit critique et du développement de la raison individuelle, de la transmission des savoirs**. Cette concurrence est parfois mal vécue par des religieux qui redoutent le développement, chez les jeunes, du scepticisme. Mais on ne saurait encourager l'école à biaiser avec ses missions fondamentales, sous prétexte de reconnaissance de la diversité des cultures. La raison et la science n'appartiennent à aucune culture en particulier. Leur autorité ne saurait faire l'objet de négociation.

Et dans une société de libre marché des croyances et des incroyances, telle que la nôtre, une foi qui refuserait tout examen critique, une religion qui refuserait l'examen rationnel de ses dogmes et de sa propre histoire ne sauraient perdurer ni se transmettre. Sauf, paradoxalement, à faire appel à l'Etat lui-même. Mais si celui-ci cédait, il cesserait précisément d'être laïc.